



Résultats financiers du quatrième trimestre et de l'exercice 2016

Orange Belgium atteint le haut de la fourchette de ses objectifs financiers pour 2016

et s'impose comme un acteur convergent tout en bénéficiant d'un essor considérable des données mobiles

Retour à l'octroi d'un dividende s'élevant à 0,50 euro

Bruxelles, le 9 février 2017 – Le groupe Orange Belgium (Euronext Bruxelles: OBEL) publie aujourd'hui ses résultats pour le quatrième trimestre et l'exercice 2016. En 2016, le groupe Orange Belgium a réussi à s'imposer comme un opérateur convergent centré sur le client en Belgique et au Luxembourg. Le changement de nom et le lancement de l'offre convergente Orange Internet + TV portent leurs fruits. Le nouveau portefeuille postpayé mobile, prometteur en termes d'ARPU, répond à la forte demande de services de données mobiles. Orange Belgium est parvenu en 2016 à générer davantage de cash-flow opérationnel et a renforcé sa position financière grâce à ses efforts en termes de gestion des coûts et à la normalisation des investissements après le pic atteint ces dernières années.

- ✓ **Le groupe Orange Belgium a montré sa capacité en tant qu'acteur convergent sur le marché belge.** Orange Belgium clôture ainsi l'exercice avec 33,4 mille clients Orange Internet + TV et 56,7 mille cartes SIM postpayées associées. Près de 30 % d'entre eux sont de nouveaux clients. Au cours du quatrième trimestre 2016, les ajouts nets de clients Orange Internet + TV s'accélérent pour atteindre 15,8 mille clients, soit plus du double par rapport au trimestre précédent.
- ✓ **Le groupe Orange Belgium poursuit avec succès la monétisation des données mobiles, grâce à son réseau 4G de pointe.** Malgré l'impact du règlement européen sur l'itinérance, l'ARPU postpayé en Belgique est passé de 28,5 euros à 29,0 euros en un an, soutenu par les nouvelles offres postpayées et la progression de la pénétration 4G. Orange Belgium dépasse les 2 millions d'utilisateurs actifs de smartphones et enregistre respectivement 117 mille et 456 mille clients 4G supplémentaires au quatrième trimestre et pour l'exercice 2016. En décembre 2016, le trafic total est en augmentation de plus de 68 % en un an et le trafic 4G représente plus de 80 % du trafic total.
- ✓ **Le groupe Orange Belgium a généré un chiffre d'affaires total de 321,9 et 1.241,6 millions d'euros** au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2016. Le chiffre d'affaires total a bénéficié d'une belle performance du **chiffre d'affaires total des services, en augmentation de 2,1 % et 0,7 % en un an au quatrième trimestre et pour l'exercice 2016 (soit +5,7 % et +3,4 % hors règlement européen sur l'itinérance)**, porté en grande partie par la forte progression du chiffre d'affaires des services mobiles, qui atteint son niveau le plus haut depuis 2013, mais aussi par un retour à la croissance du chiffre d'affaires des services fixes au quatrième trimestre 2016 grâce à l'essor de la base clients Orange Internet + TV.
- ✓ **En 2016, le groupe Orange Belgium atteint le haut de la fourchette de ses prévisions financières,** qui avaient fait l'objet d'une révision en octobre 2016. L'EBITDA ajusté s'élève respectivement à 78,5 et 315,7 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2016, soit une progression de 63,9 % et 14,4 % par rapport aux mêmes périodes un an auparavant. Si l'on exclut l'impact de

l'accord conclu avec le gouvernement wallon sur les taxes pylônes, l'EBITDA ajusté s'élèverait à 300,2 millions d'euros, soit une hausse de 1,1 % en un an, et ce, en dépit des 28,4 millions d'euros d'impact brut du règlement européen sur l'itinérance. Le groupe Orange Belgium a investi 167,6 millions d'euros, en ce compris les 18,9 millions d'euros d'investissements liés au câble, et a généré un **cash-flow opérationnel de 149,4 millions d'euros en 2016**. **Fin 2016, l'endettement financier net s'élève à 338,0 millions d'euros, impliquant un ratio d'endettement financier net/EBITDA présenté de 1,1x.**

- ✓ En 2017, le groupe Orange Belgium prévoit une hausse de son chiffre d'affaires total des services et **un EBITDA ajusté situé entre 290 et 310 millions d'euros. Cette prévision est ambitieuse par rapport aux 300,2 millions d'euros réalisés en 2016, en particulier si l'on tient compte des 31,9 millions d'euros d'impact négatif du règlement européen sur l'itinérance en 2017.** Le groupe Orange Belgium prévoit en outre un niveau d'investissement, hors investissements liés à l'essor de la base clients Orange Internet + TV, relativement stable par rapport à 2016.
- ✓ Le groupe Orange Belgium entend créer de la valeur pour ses actionnaires tout en préservant une situation financière équilibrée et saine, et en laissant une marge de manœuvre suffisante pour poursuivre ses investissements dans sa stratégie de convergence et dans le déploiement de son réseau. Par conséquent, le Conseil d'administration proposera le versement d'un **dividende ordinaire brut de 0,50 euro par action pour l'exercice 2016** et le soumettra à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 3 mai 2017.

Michaël Trabbia, Chief Executive Officer d'Orange Belgium, commente: *"2016 a été une année de transformation pour Orange Belgium qui est passé d'un opérateur mobile à un opérateur convergent fixe-mobile. Le succès du lancement de notre offre Orange Internet + TV constitue une base solide pour devenir l'acteur convergent offrant le plus de valeur aux consommateurs belges. Le changement de nom de Mobistar en Orange – une marque mondiale, chaleureuse et leader dans le monde des télécommunications - a commencé à montrer son potentiel, avec le sponsoring de l'UEFA EURO 2016, l'offre estivale Go Europe permettant aux clients postpayés de téléphoner et surfer sans frais supplémentaires partout en Europe (parmi lesquels 7 pays Orange) et le lancement du casque Orange VR. En 2017, nous allons accélérer le développement de notre base clients convergents, en phase avec notre objectif à moyen terme d'une part de marché de 10 % en Belgique, en continuant à tirer profit de notre marque, de nos réseaux de qualité (réseau mobile propre et accès régulé au réseau câblé) et de notre force d'innovation. Nous continuerons également à accompagner nos clients dans leurs usages croissants de data mobiles, grâce à notre nouveau portefeuille et aux investissements réseau ciblés. Enfin, nous allons définir une nouvelle ambition en termes d'expérience client, en simplifiant et en revoyant notre modèle opérationnel et en lançant un programme de transformation digitale à 360°. L'équipe de direction est engagée à mettre en œuvre cette stratégie de croissance et à créer de la valeur pour nos actionnaires, nos collaborateurs et nos clients."*

Arnaud Castille, Chief Financial Officer, ajoute: *"Notre ambition est de réitérer en 2017 la forte performance financière et opérationnelle de 2016. L'adoption des smartphones 4G et la demande croissante de données mobiles de la part des clients soutiendront le développement de notre ARPU mobile, malgré l'impact du règlement européen sur l'itinérance. Parallèlement à la commercialisation de notre offre Orange Internet + TV, nous développerons notre base clients mobiles au travers de mécanismes de rétention, de montée en gamme et d'acquisition. Notre transformation numérique est une priorité, au travers d'investissements et d'une organisation plus rentable qui offre un meilleur service aux clients. Enfin, je suis fier que la performance financière et commerciale du groupe Orange Belgium en 2016 nous donne l'opportunité de tout mettre en œuvre pour créer davantage de valeur pour nos actionnaires en 2017. Notre Conseil d'administration pourra ainsi proposer l'octroi d'un dividende ordinaire de 0,50 euro par action pour l'exercice 2016."*

1. Eléments marquants financiers et opérationnels

- **Orange Belgium met l'accent sur la qualité du réseau et du service client**

En janvier 2017, la qualité du réseau mobile d'Orange Belgium a été évaluée par le bureau indépendant Commsquare. Les résultats témoignent de l'excellente qualité du réseau d'Orange Belgium (couverture et vitesse). En particulier, Orange Belgium offre la meilleure qualité de la voix (Orange Belgium est le seul opérateur à proposer la 'HD voice' en 2G et 3G) et de la couverture 4G en intérieur, ainsi que la plus grande fiabilité en streaming. Plus tôt en 2016, l'IBPT avait également confirmé la qualité supérieure du service client d'Orange Belgium.

- **Orange dépasse le cap des 2 millions d'utilisateurs actifs de smartphones en Belgique**

La demande des clients de données mobiles à haut débit continue à croître rapidement au cours du quatrième trimestre 2016, stimulée par la fiabilité et la vitesse élevées du réseau mobile d'Orange Belgium. Au quatrième trimestre 2016, Orange Belgium dépasse le cap des 2 millions d'utilisateurs actifs de smartphones. Le passage vers la 4G parmi les clients d'Orange Belgium s'accélère au cours du quatrième trimestre 2016, avec une progression de plus de 117 mille clients 4G actifs postpayés, reflétant ainsi la demande soutenue des clients pour un accès mobile haut débit. Les clients qui adoptent la 4G ont en général une plus grande satisfaction client et un appétit accru pour les données mobiles, ce qui se traduit par un ARPU plus élevé. L'utilisation moyenne totale de données passe de 511 MB en décembre 2015 à 879 MB en décembre 2016, alors que l'utilisation moyenne de données parmi les détenteurs d'un smartphone passe de 862 MB à 1,33 GB au cours de la même période.

- **Le nouveau portefeuille postpayé soutient la solide progression de l'ARPU**

En Belgique, le nouveau portefeuille postpayé lancé en octobre 2016 a répondu aux attentes, avec un taux de pénétration des plans tarifaires de 25 euros ou plus supérieur à celui des trimestres précédents. Près de la moitié des nouveaux clients 'SIM only' optent pour un plan tarifaire de 25 euros minimum, tandis que les clients existants migrent plus rapidement vers les segments milieu & haut de gamme. Cette dynamique entraîne une nouvelle progression de l'ARPU postpayé en Belgique qui s'établit à 29,0 euros, neutralisant entièrement l'effet négatif du règlement européen sur l'itinérance.

- **L'adoption de l'offre convergente d'Orange Belgium passe à la vitesse supérieure**

Dans un environnement de marché fortement concurrentiel, Orange Belgium a maintenu avec succès sa dynamique commerciale sur le marché mobile au cours du quatrième trimestre 2016. En Belgique, Orange Belgium enregistre 9,4 mille clients postpayés supplémentaires au quatrième trimestre 2016, ce qui porte la base clients postpayés totale à 2.247,6 mille clients fin décembre 2016, soit une progression de 39,1 mille clients en 2016. Dans le contexte d'un marché prépayé en rapide déclin, la base clients prépayés d'Orange Belgium diminue de 30,4 mille clients au cours du quatrième trimestre 2016. La base clients prépayés totale s'élève ainsi à 723,1 mille clients, soit une baisse de 106,1 mille clients par rapport à fin 2015. Au cours du quatrième trimestre 2016, le segment M2M/IoT d'Orange Belgium progresse de 47,0 mille cartes SIM actives supplémentaires sur son réseau, ce qui porte la base totale à 825,7 mille cartes. L'offre Orange Internet + TV a séduit 15,8 mille nouveaux clients au quatrième trimestre 2016. La base clients Orange Internet + TV totalise ainsi 33,4 mille clients Orange Internet + TV et près de 56,7 mille cartes SIM associées.

- **Orange Belgium a déployé son processus d'identification prépayée dans tous ses points de contact avec la clientèle**

Orange Belgium a déployé au niveau national son processus d'identification prépayée, pour tous ses clients, nouveaux et existants, dans tous ses points de vente Orange et sur son site internet. Suite à la publication d'un nouvel arrêté royal le 7 décembre 2016, les opérateurs doivent enregistrer le numéro d'identification national ou le numéro de passeport de tous les clients

prépayés avant d'activer une nouvelle carte SIM. Les clients existants doivent également enregistrer leurs coordonnées dans un délai de six mois, sous peine de désactivation de leur carte SIM. Fin décembre 2016, Orange Belgium compte 723,1 mille carte prépayées, ce qui représente une part de marché d'environ 20 %.

- **Orange Belgium a conclu un accord sur la taxation wallonne des infrastructures mobiles**

Orange Belgium et les autres opérateurs de réseaux mobiles ont conclu un accord avec le Gouvernement wallon afin de régler la question des taxes sur les infrastructures mobiles. Dans le cadre de la stratégie numérique de la Wallonie, le Gouvernement wallon garantira des conditions favorables au développement rapide de la connectivité haut débit, en prenant des mesures destinées à encourager les opérateurs à investir dans leurs réseaux: 1/ au travers de cet accord, la Région wallonne s'engage à ne plus lever de taxe sur les infrastructures télécom. La Région wallonne soulignera également auprès des communes et provinces l'intérêt pour toutes les parties, en vue d'un développement optimal de la connectivité dans les territoires, de ne procéder à l'avenir à aucune taxation des infrastructures mobiles; 2/ la Région wallonne mettra en place un cadre législatif, réglementaire et administratif visant à faciliter le déploiement des infrastructures télécom; 3/ toutes les parties s'accordent sur un règlement des litiges encore ouverts. Les opérateurs se sont ainsi engagés à verser un montant global de 45 millions d'euros, payable sur quatre ans. La part d'Orange Belgium s'élève à 16,1 millions d'euros, et une première tranche a été versée en décembre 2016; et enfin 4/ les opérateurs mobiles s'engagent, pour les trois prochaines années, à réaliser des investissements pour un montant total de 60 millions d'euros, en plus des investissements déjà prévus dans leurs plans d'investissement en Région wallonne lors de cette période. La part d'Orange Belgium s'élève à 20 millions d'euros.

- **Orange Belgium déploie les technologies NB-IoT et LTE-M pour soutenir le développement de l'Internet des Objets**

Orange Belgium déploie les technologies NB-IoT et LTE-M sur l'ensemble de son réseau mobile. Collectivement connues sous le nom de 'Mobile IoT', les technologies LTE-M et NB-IoT sont des couches de réseau cellulaire Low Power Wide Area (LPWA) qui permettront de connecter des millions d'objets de tous les jours à l'Internet des Objets. Le déploiement de ces deux technologies implique une simple mise à jour logicielle du réseau 4G d'Orange, ce qui signifie que le déploiement offrira une couverture nationale immédiate. Ces technologies sont actuellement en phase de test avec des partenaires et des clients business, avant leur lancement commercial au second semestre 2017.

- **Orange Belgium a lancé son application Orange TV**

L'application Orange TV, disponible pour les appareils iOS et Android, permet aux utilisateurs de consulter le guide des programmes TV sur leur téléphone mobile et leur tablette, des 30 derniers jours jusqu'aux 14 prochains jours. Les utilisateurs peuvent également programmer des enregistrements et/ou enregistrer des émissions via l'application TV pour contrôler entièrement le décodeur. L'application comprend aussi un moteur de recherche pour trouver des programmes et un lien direct vers Facebook, WhatsApp et Twitter pour le partage de programmes télévisés. La possibilité de regarder des programmes télévisés en direct via l'application mobile Orange TV est prévue pour 2017.

- **Le casque Orange VR1 et l'application dédiée Orange VR offre une expérience exclusive de réalité virtuelle**

En novembre 2016, Orange Belgium a lancé le casque Orange VR1, un dispositif de réalité virtuelle de qualité supérieure qui va bien au-delà des fonctionnalités du gaming et propose une expérience de réalité virtuelle pour tous grâce à son prix abordable. Le casque s'accompagne de l'application 'Orange VR 360' qui permet de visionner des tutoriels en réalité virtuelle pour une configuration rapide et aisée. L'application propose également un accès immédiat à quelque 360 vidéos, jeux et services, de quoi vivre de vrais moments.

2. Commentaires sur la situation financière

2.1 Chiffres consolidés du groupe Orange Belgium

Chiffres-clés consolidés du groupe Orange Belgium	2016	2015	Variation	T4 2016	T4 2015	Variation
Total cartes SIM connectées (Orange Belgium S.A., Orange Communications Luxembourg S.A. et MVNO)	5 998,7	5 819,6	3,1%	5 998,7	5 819,6	3,1%
Chiffre d'affaires consolidé (mio €)	1 241,6	1 235,4	0,5%	321,9	322,6	-0,2%
Chiffre d'affaires des services (mio €)	1 093,3	1 085,9	0,7%	277,7	271,9	2,1%
Ventes d'équipements mobiles (mio €)	121,6	128,0	-5,0%	37,9	39,6	-4,3%
EBITDA ajusté (mio €) ¹	315,7	276,0	14,4%	78,5	47,9	63,9%
Marge d'EBITDA ajusté en % du chiffre d'affaires total des services	28,9%	25,4%		28,3%	17,6%	
EBITDA présenté (mio €)	317,1	321,3	-1,3%	79,9	96,8	-17,5%
Marge d'EBITDA présenté en % du chiffre d'affaires total des services	29,0%	29,6%		28,8%	35,6%	
Bénéfice net consolidé (mio €)	76,6	76,6	0,0%	28,7	28,8	-0,5%
Bénéfice net par action ordinaire (€)	1,28	1,28	0,0%	0,48	0,48	-0,5%
Investissements nets (mio €)	167,6	193,1	-13,2%	71,3	81,1	-12,1%
Investissements nets / Chiffre d'affaires des services	15,3%	17,8%		25,7%	29,8%	
Cash-flow opérationnel (mio €)	149,4	128,2	16,5%	8,6	15,7	-45,4%
Cash-flow organique (mio €)	71,2	130,5	-45,4%	-22,9	49,5	-146,3%
Endettement financier net (mio €)	338,0	407,5	-17,1%	338,0	407,5	-17,1%

2.2 Etat du résultat global consolidé

Revenus

Le groupe Orange Belgium enregistre une solide performance financière, avec un chiffre d'affaires consolidé s'élevant respectivement à 321,9 et 1.241,6 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2016, contre 322,6 et 1.235,4 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2015, soit une variation de -0,2 % et +0,5 % en un an. L'impact du règlement européen sur l'itinérance s'élève à 9,2 et 28,4 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2016. Sur une base comparable, le chiffre d'affaires consolidé aurait progressé de 2,7 % et 2,9 % au quatrième trimestre et pour l'exercice 2016, si l'on exclut l'impact du règlement européen sur l'itinérance.

La croissance du chiffre d'affaires total des services du groupe Orange Belgium s'est accélérée au cours du quatrième trimestre 2016, grâce à l'évolution positive du chiffre d'affaires des services mobiles et fixes, entraînant une stabilisation du chiffre d'affaires total des services pour l'exercice 2016. Il s'établit respectivement à 277,7 et 1.093,3 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2016, contre 271,9 et 1.085,9 millions d'euros pour les mêmes périodes un an auparavant, soit une progression annuelle de 2,1 % et 0,7 % respectivement. Hors impact du règlement européen sur l'itinérance, le chiffre d'affaires total des services aurait progressé de 5,7 % et 3,4 %

¹ La dénomination de l'EBITDA et de l'EBITDA retraité est modifiée à compter du quatrième trimestre 2016, dans un souci de clarté (afin de ne pas confondre avec les changements normatifs) et de cohérence avec de nombreux groupes. La nature et le contenu de ces agrégats ne sont pas modifiés, il ne s'agit que d'un changement de dénomination. Ainsi:

- L'EBITDA retraité devient l'EBITDA ajusté, et
- L'EBITDA devient l'EBITDA présenté, et
- Les retraitements deviennent les ajustements de l'EBITDA.

en un an au quatrième trimestre et pour l'exercice 2016, grâce à la croissance de l'ARPU et à une part plus élevée de clients postpayés dans la base clients totale.

Le chiffre d'affaires consolidé provenant des ventes d'équipements mobiles du groupe Orange Belgium s'élève respectivement à 37,9 et 121,6 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2016, contre 39,6 et 128,0 millions d'euros au cours des mêmes périodes un an auparavant, soit une baisse respective de 4,3 % et 5,0 % en un an.

Résultat des activités d'exploitation avant amortissements et autres charges d'exploitation

Au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2016, l'EBITDA ajusté du groupe Orange Belgium s'établit respectivement à 78,5 et 315,7 millions d'euros, contre 47,9 et 276,0 millions d'euros au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2015. La marge d'EBITDA ajusté représente respectivement 28,3 % et 28,9 % du chiffre d'affaires des services au quatrième trimestre et pour l'exercice 2016, contre 17,6 % et 25,4 % au cours des mêmes périodes un an auparavant.

Au quatrième trimestre 2016, la comparaison avec l'année précédente a été fortement influencée par: 1/ la provision de 10 millions d'euros relative à la taxe wallonne sur les pylônes enregistrée au quatrième trimestre 2015, suite à l'avis de rectification reçu de l'administration fiscale wallonne fin décembre 2015; et 2/ l'accord de principe relatif aux taxes sur les infrastructures mobiles, signé en décembre 2016 avec le gouvernement wallon. Suite à cet accord, le groupe Orange Belgium a procédé au quatrième trimestre 2016 à la reprise de la provision relative à la taxe wallonne sur les pylônes pour les années 2014 et 2016 à hauteur de 31,6 millions d'euros, et comptabilise des frais de règlement du litige encore ouvert à hauteur de 16,1 millions d'euros. Cet accord entraîne une contribution positive exceptionnelle à l'EBITDA ajusté de 15,5 millions d'euros au quatrième trimestre 2016. Si l'on ne tient pas compte de toutes les variations susmentionnées, l'EBITDA ajusté aurait progressé de 1,1 % en 2016 pour s'établir à 300,2 millions d'euros, malgré les 28,4 millions d'euros d'impact du règlement européen sur l'itinérance.

Le règlement européen sur l'itinérance a pesé sur l'EBITDA ajusté à hauteur de 9,2 et 28,4 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2016. L'impact net du règlement européen sur l'itinérance a considérablement diminué. L'EBITDA ajusté a principalement été impacté par la baisse des revenus d'itinérance pour les services voix et SMS, et dans une moindre mesure pour les services de données mobiles dont l'utilisation a progressé. Les revenus provenant de l'itinérance visiteurs ont évolué favorablement grâce à une élasticité positive de la demande des visiteurs en Belgique.

Au cours d'un quatrième trimestre 2016 commercialement actif, le groupe Orange Belgium est parvenu à réduire l'ensemble de ses coûts principaux. Les coûts opérationnels totaux s'élèvent respectivement à 243,3 et 926,0 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2016, contre 274,7 et 959,4 millions d'euros au cours des mêmes périodes un an auparavant, soit une baisse respective de 11,4 % et 3,5 % en un an. La comparaison est clairement influencée par le calendrier de la comptabilisation et de la reprise des différentes provisions liées à la taxe wallonne sur les pylônes réalisées en 2015 et 2016. Toutefois, si l'on neutralise l'effet de ladite taxe, la performance en matière de gestion des coûts reste solide en 2016. Les coûts opérationnels liés à l'offre Orange Internet + TV, incluant la redevance wholesale mensuelle versée aux câblo-opérateurs, s'élèvent à 20,4 millions d'euros en 2016, contre 6,8 millions d'euros en 2015.

Les coûts directs s'élèvent respectivement à 148,4 et 530,4 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2016, contre 162,0 et 544,4 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2015, ce qui représente une baisse de 8,4 % et 2,6 % en un an. L'importante diminution de 8,4 % au quatrième trimestre 2016 résulte de la baisse des coûts d'interconnexion SMS, des ventes de terminaux conjointes ou non, des commissions et des créances douteuses, et a été

réalisée malgré la hausse des prix de gros du câble liée à l'essor de la base clients Orange Internet + TV.

Les charges de personnel s'élèvent respectivement à 32,2 et 130,6 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2016, contre 32,9 et 133,9 millions d'euros un an auparavant, soit une légère diminution de 2,3 % et 2,4 % en un an, suite à la baisse des salaires et autres avantages, et des contributions sociales.

Les coûts indirects s'élèvent respectivement à 62,8 et 264,9 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2016, contre 79,7 et 281,1 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2015, soit une diminution de 21,3 % et 5,7 % en un an. Si l'on neutralise l'effet de la taxe wallonne sur les pylônes en 2015 et 2016, les coûts indirects auraient augmenté de 12,2 % et 7,7 % suite à la hausse des dépenses commerciales liées au changement de nom et au lancement de l'offre convergente, qui ne sont pas entièrement compensées par la baisse des dépenses IT et réseau.

EBITDA ajusté (mio €) ²	2016	2015	Variation	T4 2016	T4 2015	Variation
EBITDA ajusté	315,7	276,0	14,4%	78,5	47,9	63,9
Ajustements	1,4	45,3	Na	1,3	48,9	Na
dont autres coûts de restructuration	-15,7	-8,7	Na	-15,8	-5,1	Na
dont autre résultat d'exploitation	17,1	54,0	Na	17,1	54,0	Na
EBITDA présenté	317,1	321,3	-1,3%	79,9	96,8	-17,5%

Les ajustements de l'EBITDA s'élèvent respectivement à 1,3 et 1,4 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2016, contre 48,9 et 45,3 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2015.

Au cours du quatrième trimestre 2016, le groupe Orange Belgium a comptabilisé 15,8 millions d'euros de coûts de restructuration, principalement liés à la transformation de son réseau de distribution. Ces coûts de restructuration ont été largement compensés par la contribution positive du résultat d'exploitation à hauteur de 17,1 millions d'euros au quatrième trimestre 2016. Suite à la liquidation de l'association momentanée Irisnet, une coentreprise entre Orange S.A. et Proximus S.A., au quatrième trimestre 2016, le groupe Orange Belgium a pu recouvrer une créance douteuse et dès lors procéder à la reprise de la provision y associée, en plus des intérêts de retard.

En 2015, les ajustements étaient principalement liés aux 54,0 millions d'euros versés par Proximus dans le cadre de l'accord transactionnel mettant un terme à tous les litiges existants liés à l'application, dans le passé, de tarifs de services de télécommunications mobiles différents pour les communications vocales 'on-net' et 'off-net'.

Par conséquent, l'EBITDA présenté du groupe Orange Belgium du quatrième trimestre et de l'exercice 2016 s'élève respectivement à 79,9 et 317,1 millions d'euros, contre 96,8 et 321,3 millions d'euros un an auparavant, soit une baisse de 17,5 % et 1,3 % en un an. La marge d'EBITDA présenté au quatrième trimestre 2016 représente 28,8 % du chiffre d'affaires des services, contre 35,6 % un an auparavant, et 29,0 % en 2016, contre 29,6 % en 2015.

² La dénomination de l'EBITDA et de l'EBITDA retraité est modifiée à compter du quatrième trimestre 2016, dans un souci de clarté (afin de ne pas confondre avec les changements normatifs) et de cohérence avec de nombreux groupes. La nature et le contenu de ces agrégats ne sont pas modifiés, il ne s'agit que d'un changement de dénomination. Ainsi:

- L'EBITDA retraité devient l'EBITDA ajusté, et
- L'EBITDA devient l'EBITDA présenté, et
- Les retraitements deviennent les ajustements de l'EBITDA.

Amortissements et autres charges d'exploitation

Les amortissements et autres charges d'exploitation du groupe Orange Belgium s'élèvent respectivement à 60,9 et 210,3 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2016, contre 53,5 et 202,2 millions d'euros pour les mêmes périodes en 2015. Les investissements dans l'installation de nouveaux équipements chez les clients (tels que les décodeurs, les modems et les télécommandes, ainsi que les coûts d'activation et d'installation de l'offre Orange Internet + TV) suivent l'évolution de la base clients Orange Internet + TV. Par conséquent, Orange Belgium a commencé à amortir les équipements se trouvant chez ses clients sur la durée d'utilité de l'actif.

EBIT

L'EBIT consolidé du groupe Orange Belgium s'établit à 19,0 millions d'euros au quatrième trimestre 2016, contre 43,3 millions d'euros enregistrés un an auparavant. Cette diminution s'explique par la hausse de l'EBITDA présenté au quatrième trimestre 2015, étant donné la contribution positive de 54,0 millions d'euros de frais de règlement de litiges en octobre 2015. L'EBIT a également été impacté par la hausse des dotations aux amortissements en 2016. Ainsi, l'EBIT consolidé du groupe Orange Belgium s'élève à 107,2 millions d'euros en 2016, contre 119,1 millions d'euros en 2015. La marge d'EBIT au quatrième trimestre et pour l'exercice 2016 représente respectivement 6,9 % et 9,8 % du chiffre d'affaires des services, contre 15,9 % et 11,0 % un an auparavant.

Résultat financier

Le résultat financier du quatrième trimestre et de l'exercice 2016, relativement stable par rapport aux mêmes périodes un an auparavant, s'établit respectivement à -1,6 et -6,5 millions d'euros. Ce résultat s'explique par la baisse des charges d'intérêts consécutive à la baisse de l'encours de la dette, entièrement compensée par la hausse des charges d'intérêts liées au swap de taux d'intérêt.

Impôts

Au cours du quatrième trimestre 2016, le groupe Orange Belgium enregistre une économie d'impôts de 11,2 millions d'euros. Comme les années précédentes, le groupe Orange Belgium a bénéficié d'une déduction fiscale consentie au quatrième trimestre 2016 pour les investissements à hauteur de 9,5 millions d'euros, contre 8,3 millions d'euros en 2015. La charge d'impôt s'élève à 24,1 millions d'euros en 2016, contre 35,8 millions d'euros en 2015. Le taux d'impôt effectif ressort à 23,9 % en 2016, contre 31,9 % en 2015. Les taxes et cotisations régionales ne sont pas déductibles fiscalement en Belgique. Pour l'exercice 2015, Orange Belgium a enregistré un impact net des provisions liées à la taxe wallonne sur les pylônes supérieur à celui de 2016, entraînant une base imposable plus élevée en 2015 par rapport à 2016. Ceci explique en grande partie la variation de l'impôt sur les sociétés et du taux d'impôt effectif entre 2015 et 2016.

Bénéfice net

Compte tenu des éléments précédents, le bénéfice net consolidé du groupe Orange Belgium reste relativement stable et s'élève respectivement à 28,7 et 76,6 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2016. Le bénéfice net par action s'élève respectivement à 0,48 et 1,28 euro au quatrième trimestre et pour l'exercice 2016, soit des montants identiques à ceux de l'exercice précédent.

2.3 Etat consolidé de la situation financière

L'état consolidé de la situation financière s'élève à 1.524,2 millions d'euros au 31 décembre 2016, contre 1.517,4 millions d'euros fin décembre 2015.

Les actifs non courants s'élèvent à 1.249,1 millions d'euros fin décembre 2016, contre 1.280,5 millions d'euros fin 2015. Les actifs courants sont passés de 236,9 millions d'euros fin 2015 à 275,1

millions d'euros fin décembre 2016, suite principalement à la hausse des disponibilités et quasi-disponibilités et des stocks liée à la fourniture d'équipements dans le cadre de l'offre Orange Internet + TV.

Le total des capitaux propres du groupe Orange Belgium, en progression de 75,3 millions d'euros suite principalement à l'évolution des réserves, s'élève à 532,4 millions d'euros fin 2016, contre 457,1 millions d'euros fin 2015. Il s'agit du niveau le plus élevé depuis fin 2007. Par conséquent, le ratio endettement financier total/capitaux propres est passé de 91,3 % fin 2015 à 73,1 % fin 2016. Le passif non courant est passé de 484,1 millions d'euros fin 2015 à 465,4 millions d'euros fin 2016, suite principalement à la baisse de 20,0 millions d'euros de passifs financiers non courants. Le passif courant a diminué de 49,8 millions d'euros, passant de 576,2 millions d'euros fin 2015 à 526,4 millions d'euros fin 2016.

L'endettement financier net s'élève à 338,0 millions d'euros fin 2016, soit une diminution de 17,1 % en un an par rapport aux 407,5 millions d'euros enregistrés fin décembre 2015. Cette diminution résulte d'une solide génération de cash-flow en 2016, malgré l'avance de paiement de 52 millions d'euros liés à la licence 900 MHz/1800 MHz en décembre 2016. Le ratio endettement financier net/EBITDA présenté s'élève à 1,1x fin décembre 2016, contre 1,3x fin décembre 2015.

2.4 Flux de trésorerie consolidé

Les investissements dans le réseau mobile restent conséquents avec le déploiement continu de la 4G, essentiellement pour augmenter la couverture à l'intérieur des bâtiments, et les investissements récurrents dans la transmission et le cœur de réseau. Fin décembre 2016, le réseau 4G d'Orange Belgium couvre 99,6 % de la population en extérieur et 91,9 % de la population à l'intérieur des bâtiments, tandis que la couverture 4G+ s'établit à 54,0 %. D'autre part, les investissements dans l'installation de nouveaux équipements chez les clients (tels que les décodeurs, les modems et les télécommandes, ainsi que les coûts d'activation et d'installation de l'offre Orange Internet + TV) suivent l'évolution de la base clients Orange Internet + TV. Ainsi, le groupe Orange Belgium a investi 167,6 millions d'euros, soit 15,3 % du chiffre d'affaires total des services, contre 193,1 millions d'euros ou 17,8 % du chiffre d'affaires total des services un an auparavant. Les investissements liés au câble s'élèvent à 18,9 millions d'euros en 2016. Si l'on exclut ces investissements liés au succès de l'offre convergente, les investissements s'élèveraient en 2016 à 148,8 millions d'euros, soit 13,6 % du chiffre d'affaires total des services.

Le cash-flow opérationnel, qui se définit comme l'EBITDA présenté moins les investissements nets, s'élève à 149,4 millions d'euros en 2016, contre 128,2 millions d'euros en 2015, soit une progression de 16,5 % en un an. En 2014, le cash-flow opérationnel s'élevait seulement à 40,1 millions d'euros, ce qui montre une fois de plus le revirement significatif opéré par la société en 2015 et 2016. Le cash-flow organique, un indicateur de performance opérationnelle destiné à mesurer les flux de trésorerie liés aux activités, s'élève à 71,2 millions d'euros en 2016, contre 130,5 millions d'euros générés en 2015. Cette diminution s'explique principalement par l'avance de paiement de 52 millions d'euros liés à la licence 900 MHz/1800 MHz en décembre 2016, comme indiqué précédemment.

2.5 Activités du groupe Orange Belgium par segments

De manière plus détaillée, les activités du groupe Orange Belgium se déclinent au travers de ses segments de la façon suivante:

2.5.1. Activités en Belgique

Chiffres-clés financiers d'Orange Belgium S.A.	2016	2015	Variation	T4 2016	T4 2015	Variation
Chiffre d'affaires des services (mio €)	1 048,7	1 040,1	0,8%	266,0	260,6	2,1%
dont services mobiles	980,3	963,6	1,7%	248,0	242,9	2,1%
dont services fixes	68,4	76,5	-10,6%	18,0	17,7	1,5%
Chiffre d'affaires total (mio €)	1 196,1	1 188,1	0,7%	311,9	312,3	-0,1%

Chiffres-clés opérationnels d'Orange Belgium S.A.	T4 2016	T4 2015	Variation
ARPU (€/mois/client actif)	24,5	23,9	2,7%
Clients mobiles 'retail' (hors MVNO)	3 796,5	3 893,0	-2,5%
Clients mobiles (hors M2M)	2 970,8	3 037,8	-2,2%
dont postpayés	2 247,6	2 208,5	1,8%
dont prépayés	723,1	829,2	-12,8%
Cartes SIM M2M	825,7	855,3	-3,5%
Total clients MVNO (téléphonie mobile, full MVNO incl.)	2 040,7	1 784,6	14,4%
Clients haut débit fixe et télévision	50,3	24,8	102,9%
dont câble	33,4	2,3	Na
Lignes téléphoniques fixes	157,9	193,9	-18,6%

Activités mobiles

Analyse du marché

Comme pour les trimestres précédents, le marché se caractérise au quatrième trimestre 2016 par une forte demande en termes de services de données mobiles. La proportion clients prépayés/postpayés poursuit son évolution en faveur des abonnés. Outre les caractéristiques convergentes des offres prépayées et postpayées, d'autres facteurs accélèrent cette évolution, tels que l'identification des clients prépayés et la popularité grandissante des offres convergentes et conjointes. La hausse continue du taux de pénétration des smartphones est intrinsèquement liée à la progression du nombre de smartphones 4G, la majorité des appareils sur le marché étant des appareils 4G. Du côté de l'offre, le quatrième trimestre 2016 a vu l'introduction de plusieurs nouvelles offres mobiles sur le marché, visant à répondre à la demande continue de données mobiles, en rendant plus accessibles les plans tarifaires milieu et haut de gamme.

Le Gouvernement a désigné un nouveau Conseil pour l'IBPT. Michel Van Bellinghen est le nouveau président de l'IBPT. Les trois autres membres du Conseil (Axel Desmedt, Luc Van Fleteren et Jack Hamande) faisaient déjà partie du Conseil de l'IBPT. Le Conseil est nommé pour une période de six ans.

Une décision quant à la révision des tarifs de terminaison mobile est attendue pour le premier semestre 2017.

En décembre 2016, l'IBPT a publié son étude annuelle des prix résidentiels des produits télécom en Belgique et dans les pays limitrophes. Il ressort de cette étude que, suite aux baisses tarifaires en Belgique entre 2012 et 2014, les prix des plans tarifaires belges en téléphonie mobile (postpayée) sont restés stables depuis 2015. Toutefois, la Belgique est descendue dans le classement, étant donné que le niveau de prix dans les pays limitrophes, à part la France, ont encore diminué. La

Belgique se situe dans la moyenne pour tous les profils. Cependant, pour un profil incluant 300 minutes, des SMS illimités et 1 GB de données, la Belgique est le deuxième pays le moins cher. En outre, l'IBPT relève que les différences de prix entre les différents pays sont de moins en moins distinctes: dans le pays le moins cher (habituellement la France), les prix ont augmenté, alors que dans le pays le plus cher (l'Allemagne) les prix de la téléphonie mobile ont diminué. L'IBPT a également noté la bonne position de la Belgique sur le marché prépayé (qui représente toujours près de 40 % des appels mobiles en Belgique). Les offres prépayées incluant des données sont devenues plus avantageuses par rapport à l'année précédente. Les offres n'incluant pas de données mais de nombreuses minutes d'appel ont davantage progressé.

Analyse opérationnelle

Fin 2016, la base clients mobiles 'retail' d'Orange Belgium (hors MVNO) totalise 3.796,5 mille clients, soit une progression de 26,0 mille clients par rapport au trimestre précédent. La tendance annuelle sous-jacente de la base clients mobiles 'retail' par rapport à fin 2015 est solide, avec un ajout net de 116,4 mille clients. Toutefois, au cours du premier trimestre 2016, le nombre de cartes M2M/IoT a décliné sous l'effet de la suppression de 213 mille cartes SIM liées à un partenaire wholesale M2M qui a mis fin à ses activités.

La demande de données mobiles à haut débit continue à croître rapidement au cours du quatrième trimestre 2016, stimulée par la fiabilité et la vitesse élevées du réseau mobile d'Orange Belgium. Au quatrième trimestre 2016, Orange Belgium dépasse le cap des 2 millions d'utilisateurs actifs de smartphones. Le passage vers la 4G parmi les clients d'Orange Belgium s'est accéléré au cours du quatrième trimestre 2016, avec une progression de plus de 117 mille clients 4G actifs, reflétant ainsi la demande soutenue des clients pour un accès mobile haut débit. Les clients qui adoptent la 4G ont en général une plus grande satisfaction client et un appétit accru pour les données mobiles, ce qui se traduit par un ARPU plus élevé. A la fin du quatrième trimestre 2016, le taux de pénétration des smartphones dans la base clients totale ressort à 68 %, tandis que le taux de pénétration des smartphones 4G et 4G+ s'élève respectivement à 48 % et 10 %. En décembre 2016, le trafic total progresse de plus de 68 % en un an et le trafic 4G total représente plus de 80 % du trafic total. L'utilisation moyenne totale de données passe de 511 MB en décembre 2015 à 879 MB en décembre 2016, alors que l'utilisation moyenne de données parmi les détenteurs d'un smartphone passe de 862 MB à 1,33 GB au cours de la même période. Ces moyennes incluent les clients postpayés et prépayés, les clients résidentiels et les entreprises, les clients détenteurs ou non d'un smartphone (4G).

Orange Belgium a maintenu avec succès sa dynamique commerciale sur le marché mobile au cours du quatrième trimestre 2016 dans un environnement de marché fortement concurrentiel. Orange Belgium enregistre 9,4 mille clients postpayés supplémentaires au quatrième trimestre 2016, ce qui porte la base clients postpayés totale à 2.247,6 mille clients fin décembre 2016, soit une progression de 39,1 mille clients en 2016. Dans le contexte d'un marché prépayé en rapide déclin, la base clients prépayés d'Orange Belgium diminue de 30,4 mille clients au cours du quatrième trimestre 2016. La base clients prépayés totale s'élève ainsi à 723,1 mille clients, soit une baisse de 106,1 mille clients par rapport à fin 2015.

Le segment IoT, auparavant désigné sous le terme de segment M2M, est un réseau d'objets physiques équipés de systèmes électroniques, de logiciels, de capteurs et de connectivité réseau, incluant des cartes SIM mobiles intégrées, qui permet à ces objets de collecter des données et d'échanger des informations entre eux ou avec une base de données. A la fin du quatrième trimestre 2016, 825,7 mille cartes SIM actives sont hébergées sur le réseau d'Orange Belgium, une progression de 47,0 mille cartes par rapport au trimestre précédent. Au cours du premier trimestre 2016, le nombre de cartes M2M/IoT a décliné sous l'effet de la suppression de 213 mille cartes SIM liées à un partenaire wholesale M2M qui a mis fin à ses activités.

Fin décembre 2016, la base clients 'wholesale' MVNO totalise 2.040,7 mille clients, ce qui représente une progression respective de 50,7 et 251,6 mille clients par rapport à la fin du troisième trimestre 2016 et à la fin de l'exercice 2015. Au cours du quatrième trimestre 2016, les ajouts nets de nouveaux clients pour les principaux MVNO se sont ralentis par rapport au trimestre précédent.

Fin 2016, la base clients totale d'Orange Belgium, comprenant la base clients MVNO, ressort à 5.837,2 mille clients, ce qui représente une progression de 76,6 mille clients par rapport au trimestre précédent, ou de 159,6 mille clients par rapport à fin 2015.

Analyse financière

L'ARPU mixte d'Orange Belgium poursuit sa progression au quatrième trimestre 2016 pour s'établir à 24,5 euros, contre 23,9 euros un an auparavant et 24,3 euros au trimestre précédent, soit une hausse respective de 2,7 % et 1,0 %. Outre une meilleure répartition des utilisateurs de smartphones postpayés par rapport aux clients prépayés dans la base clients totale, l'ARPU mixte a été soutenu par la hausse de l'ARPU postpayé et par une diminution moindre de l'ARPU prépayé.

En Belgique, le nouveau portefeuille postpayé lancé en octobre 2016 a répondu aux attentes, avec un taux de pénétration des plans tarifaires de 25 euros ou plus supérieur à celui des trimestres précédents. Près de la moitié des nouveaux clients 'SIM only' optent pour un plan tarifaire de 25 euros minimum, tandis que les clients existants migrent plus rapidement vers le segment milieu & haut de gamme. Cette dynamique entraîne une nouvelle progression de l'ARPU postpayé en Belgique qui s'établit à 29,0 euros, contre 28,5 euros un an auparavant et 28,8 euros au troisième trimestre 2016. Ce résultat est remarquable vu l'effet négatif du règlement européen sur l'itinérance. Le déclin de l'ARPU prépayé d'une année à l'autre se ralentit encore au cours du quatrième trimestre 2016 pour s'établir à -3,4 %, contre -13,4 %, -10,4 % et -6,0 % aux premier, deuxième et troisième trimestres 2016.

Le chiffre d'affaires des services mobiles d'Orange Belgium s'élève respectivement à 248,0 et 980,3 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2016, contre 242,9 et 963,6 millions d'euros au cours des mêmes périodes un an auparavant, soit une augmentation respective de 2,1 % et 1,7 % en un an. Hors impact du règlement européen sur l'itinérance de 7,8 et 24,5 millions d'euros, le chiffre d'affaires des services mobiles d'Orange Belgium aurait progressé de 5,5 % et 4,4 % au quatrième trimestre et pour l'exercice 2016.

Le chiffre d'affaires provenant des MVNO, qui fait partie intégrante du chiffre d'affaires des services mobiles, s'élève respectivement à 22,8 et 80,3 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2016, contre 23,4 et 84,2 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2015.

Activités fixes et convergentes

Analyse du marché

Le régulateur belge des télécommunications, l'IBPT, et les régulateurs de l'audiovisuel (CSA, Medienrat et VRM) ont poursuivi le réexamen des marchés de la large bande et de la radiodiffusion. Un projet de décision devrait être soumis à la consultation du marché au cours du premier semestre 2017. La précédente analyse de marché date de 2011 et a servi de base à la réglementation actuelle relative à l'accès aux réseaux câblés. Orange Belgium s'attend à ce que la révision actuelle reconfirme la position dominante des câblo-opérateurs, et mène à une réglementation de gros de l'accès des réseaux câblés fondée sur les coûts.

L'étude annuelle menée par l'IBPT s'est également penchée sur les prix résidentiels des produits télécom fixes en Belgique et dans les pays limitrophes. Une des principales conclusions de cette étude est que le prix moyen du 'triple play' (incluant la téléphonie fixe, l'internet et la télévision) en Belgique a augmenté en 2016 par rapport à l'année précédente, pour l'internet rapide et ultrarapide.

De manière générale, le ‘triple play’ en Belgique reste cher par rapport aux pays limitrophes. Au cours du quatrième trimestre 2016, Proximus et Telenet ont annoncé une augmentation de prix de l'ordre de 2 % à près de 5 % à partir du premier trimestre 2017.

L'arrêté royal ‘Easy Switch’, visant à faciliter le changement d'opérateur fixe, y compris dans le cadre d'offres groupées, a été publié et sera d'application à partir du 1^{er} juillet 2017.

La requête introduite par un opérateur alternatif en suspension de la décision de l'IBPT relative au marché des tarifs de terminaison d'appels vocaux fixes sur les réseaux individuels, imposant des tarifs de 0,092 eurocent/minute depuis le 1^{er} novembre 2016 contre 0,502 eurocent/minute auparavant, a été rejetée par la Cour d'appel. Des conclusions doivent maintenant être échangées sur le fond.

Analyse opérationnelle

Grâce au lancement de la première campagne média nationale d'Orange Belgium, la reconnaissance générale de l'offre Orange Internet + TV en Belgique s'est largement améliorée. L'offre Orange Internet + TV est également disponible dans un plus grand nombre de canaux de distribution. Grâce à ces initiatives, l'offre Orange Internet + TV compte 15,8 mille nouveaux clients au quatrième trimestre 2016, ce qui représente une nette accélération par rapport aux 7,0 mille nouveaux clients enregistrés au cours du troisième trimestre 2016. La base clients Orange Internet + TV totalise ainsi 33,4 mille clients et près de 56,7 mille cartes SIM associées.

Fin 2016, Orange Belgium totalise 50,3 mille clients haut débit fixe et télévision, contre 34,2 mille clients à la fin du trimestre précédent, et 24,8 mille clients à fin 2015. Le nombre de lignes fixes s'élève à 157,9 mille lignes, contre 193,9 mille lignes à fin 2015.

Analyse financière

Le chiffre d'affaires des services fixes d'Orange Belgium s'élève à 18,0 millions d'euros au quatrième trimestre 2016 et à 68,4 millions d'euros en 2016, contre 17,7 et 76,5 millions d'euros au cours des mêmes périodes un an auparavant. Pour la première fois depuis longtemps, le chiffre d'affaires des services fixes renoue avec la croissance au quatrième trimestre 2016, porté par l'offre Orange Internet + TV.

2.5.2. Activités au Luxembourg (Orange Communications Luxembourg S.A.)

Chiffres-clés financiers d'Orange Communications Luxembourg S.A.	2016	2015	Variation	T4 2016	T4 2015	Variation
Chiffre d'affaires des services (mio €)	48,7	47,9	1,6%	12,5	11,9	4,5%
dont services mobiles	44,3	44,8	-1,1%	11,3	11,0	2,0%
dont services fixes	4,4	3,1	39,7%	1,2	0,9	35,1%
Chiffre d'affaires total (mio €)	61,6	64,8	-4,8%	16,7	18,5	-9,7%

Chiffres-clés opérationnels d'Orange Communications Luxembourg S.A.	T4 2016	T4 2015	Variation
ARPU (€/mois/client actif)	35,2	37,9	-6,9%
Clients mobiles 'retail' (hors MVNO)	159,3	139,9	13,9%
Clients mobiles (hors M2M)	105,4	101,4	4,0%
dont postpayés	97,3	91,6	6,3%
dont prépayés	8,0	9,7	-17,4%
Cartes SIM M2M	53,9	38,5	40,0%
Total clients MVNO (téléphonie mobile, full MVNO incl.)	2,2	2,1	7,3%

Analyse du marché

Sur le marché luxembourgeois des télécommunications, l'accent demeure sur la convergence et l'ensemble des opérateurs lancent des offres promotionnelles agressives sur les services de télévision. L'étude annuelle de l'IBPT s'est également penchée sur les prix résidentiels des produits télécom au Luxembourg. Elle met en lumière quelques observations et tendances d'évolution. Les plans tarifaires des produits télécom au Luxembourg restent généralement supérieurs à la moyenne des tarifs des autres pays, sauf pour les profils d'utilisation intensive des services mobiles et pour la téléphonie fixe. Les prix de la téléphonie mobile au Luxembourg ont diminué en 2016 pour la majorité des profils d'utilisateurs, tant postpayés que prépayés. Il faut souligner que les plans tarifaires au Luxembourg incluent souvent des minutes (et des données) en itinérance et des minutes d'appels internationaux, ce qui n'est pas pris en compte par l'étude. Le prix moyen du 'triple play' fixe au Luxembourg reste, avec la Belgique, parmi les plus élevés.

Analyse opérationnelle

Orange Luxembourg a été certifié par Systemics-PAB, un cabinet indépendant qui effectue des campagnes de mesure de la qualité des réseaux mobiles, comme l'opérateur offrant la meilleure qualité de services mobiles au Luxembourg. Orange Luxembourg a également enregistré les meilleurs résultats sur les services voix et internet mobiles au Luxembourg.

A la fin du quatrième trimestre 2016, Orange Luxembourg totalise 159,3 mille cartes SIM connectées à son réseau, contre 139,9 mille cartes à la fin du quatrième trimestre 2015, soit une progression de 4,8 et 19,4 mille cartes par rapport au trimestre précédent et à l'exercice 2015. Orange Luxembourg a réussi à accroître sa base clients postpayés, prépayés et MVNO. La base clients postpayés a légèrement progressé au cours du quatrième trimestre 2016 pour atteindre 97,3 mille clients à fin 2016, soit 5,7 mille clients supplémentaires par rapport à fin 2015. La progression de la base clients postpayés continue à être soutenue par le positionnement convergent d'Orange Luxembourg. Au cours du quatrième trimestre 2016, la base clients fixes haut débit internet et TV, en progression, s'établit à 9,6 mille clients, la base clients prépayés compte 8,0 mille clients, tandis que 53,9 mille cartes SIM M2M sont hébergées sur le réseau d'Orange Luxembourg. Orange Luxembourg a enrichi son offre Orange Internet + TV de deux chaînes HD, Eleven et Eleven Sports. En outre, Orange Luxembourg offre à ses nouveaux clients convergents l'installation et l'activation gratuites.

Orange Luxembourg enregistre un chiffre d'affaires total s'élevant respectivement à 12,5 et 48,7 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2016, contre 11,9 et 47,9 millions d'euros au cours des mêmes périodes un an auparavant, ce qui représente une hausse respective de 4,5 % et 1,6 % résultant de la progression du chiffre d'affaires des services fixes. Le chiffre d'affaires des services mobiles renoue avec la croissance au quatrième trimestre 2016, après deux trimestres de baisse, entraînant pour l'exercice 2016 un déclin de 1,1 % en un an. Etant donné l'impact négatif du règlement européen sur l'itinérance de 1,4 million d'euros au quatrième trimestre 2016 et de 4,0 millions d'euros en 2016, le chiffre d'affaires des services mobiles résiste particulièrement bien, avec une progression respective de 16,8 % et 8,5 %. L'introduction de nouveaux services dans les plans tarifaires haut de gamme a permis de freiner l'érosion de l'ARPU postpayé. L'ARPU mixte d'Orange Luxembourg s'élève à 35,2 euros au quatrième trimestre 2016, contre 37,9 euros un an auparavant. Le chiffre d'affaires total d'Orange Luxembourg s'élève respectivement à 16,7 et 61,6 millions d'euros au quatrième trimestre et pour l'exercice 2016, contre 18,5 et 64,8 millions d'euros au cours des mêmes périodes un an auparavant. Au cours du quatrième trimestre 2016, les ventes d'équipement mobile ont diminué suite à la baisse de la vente en gros par rapport à la vente au détail. Ces résultats renforcent la confiance de la direction dans la capacité de redressement de la société et la réalisation du plan stratégique à long terme.

3. Instruments financiers, objectifs et politique de gestion des risques financiers

Aucun changement n'est survenu par rapport aux informations contenues dans le rapport annuel de 2015 (p.14).

4. Litiges

Les informations relatives aux litiges reprises dans le rapport annuel 2015 et dans les rapports trimestriels de 2016 ont été modifiées de la manière suivante:

Antennes: La créance représentative du montant des taxes enrôlées, augmentée des intérêts moratoires calculés au taux légal, s'élève à 103,0 millions d'euros. La majeure partie de ce montant cumulé est contestée devant les tribunaux.

Protocole d'accord taxes wallonnes: Le 22 décembre 2016 les trois opérateurs mobiles et le gouvernement wallon ont conclu un accord de principe afin de régler la question des taxes sur les infrastructures mobiles et afin de transiger le litige sur les taxes régionales wallonnes de 2014. Orange Belgium s'engage à payer un montant de 16,1 millions d'euros sur 4 ans (2016-2019) et à investir un montant additionnel de 20 millions d'euros en infrastructure télécom en région wallonne au cours de la période 2016-2019. La Région wallonne s'engage quant à elle à ne plus lever de taxe sur les infrastructures télécom et à mettre en place un cadre législatif, réglementaire et administratif visant à faciliter le déploiement de celles-ci. Aussi la Région wallonne découragera la taxation par les communes et provinces des infrastructures télécom. Les opérateurs auront le droit de déduire de telles taxes locales levées en 2016-2019 par les communes et provinces wallonnes, des montants de transaction et d'investissements de 2019.

Tarifs de terminaison fixe (FTR): Le 25 août 2016 l'IBPT a publié sa décision sur les « tarifs de gros pour les services de terminaison d'appel sur le réseau téléphonique public en position déterminée » (la « décision-FTR »), laquelle fixe les nouveaux tarifs applicables. En octobre 2016, 3StarsNet a attaqué la décision demandant la suspension et l'annulation de la « décision-FTR » critiquant entre autres l'analyse de marché dépassée (2012) et le risque encouru sur leur plan d'affaire. Proximus attaque également la décision pointant entre autres les défauts de procédure et les erreurs du modèle de coûts. Orange Belgium intervient dans les deux procédures afin de supporter la décision.

Le 30 novembre 2016, la Cour d'appel a rejeté la requête en suspension. Des conclusions doivent maintenant être échangées sur le fond.

Accès au réseau câble de Coditel Brabant (SFR): Suite au paiement par Orange Belgium de la provision relative aux coûts de set-up à Coditel Brabant, Coditel Brabant a été en défaut de fournir l'accès à son réseau câble dans le délai réglementaire de 6 mois. Ce défaut combiné au manque d'avancement sur le développement d'un service de gros effectif a poussé Orange Belgium à lancer une action judiciaire fin décembre 2016 à l'encontre de Coditel pour manquement à ses obligations réglementaires. Un calendrier de procédure doit encore être fixé.

5. Faits marquants survenus après la fin de l'exercice 2016

Aucun autre fait marquant n'est survenu après la fin de l'exercice 2016.

6. Rémunération des actionnaires

Le groupe Orange Belgium entend créer de la valeur pour ses actionnaires tout en préservant une situation financière équilibrée et saine, et en laissant une marge de manœuvre suffisante pour poursuivre ses investissements dans sa stratégie de convergence et dans le déploiement de son réseau.

Par conséquent, le Conseil d'administration proposera le versement d'un dividende ordinaire brut de 0,50 euro par action pour l'exercice 2016 et le soumettra à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 3 mai 2017. S'il est approuvé, le dividende ordinaire brut de 0,50 euro par action sera payé le 17 mai 2017 (ex-date: 15 mai 2017; record date: 16 mai 2017).

7. Tendances

Les ambitions pour 2017 sont claires. Orange Belgium vise à accroître sa base clients postpayés et convergents en mettant clairement l'accent sur la gestion de la valeur. Orange Belgium dispose de tous les atouts nécessaires en Belgique et au Luxembourg: un réseau 4G à la pointe de la technologie, une marque forte sur le plan national et international et un portefeuille mobile et convergent attrayant pour un prix avantageux.

En termes de notoriété de la marque, en particulier le degré de reconnaissance d'Orange en tant que fournisseur de services mobiles et fixes par les consommateurs belges, la société a déjà enregistré d'excellents progrès en 2016. Toutefois, ce niveau de reconnaissance peut encore être largement amélioré, afin de contribuer à la réalisation de l'objectif de croissance de la société. Le renforcement progressif de l'offre Orange Internet + TV, grâce à des fonctionnalités supplémentaires et un ajout de contenu, sera certainement un moteur de croissance future et permettra à Orange de faire progresser sa part de marché dans le segment des ménages convergents en Belgique et au Luxembourg.

Le groupe Orange Belgium estime que le règlement européen sur l'itinérance aura un impact brut négatif de 36,4 millions d'euros sur le chiffre d'affaires des services du groupe, et de 31,9 millions d'euros sur l'EBITDA ajusté du groupe en 2017.

Le groupe Orange Belgium prévoit une hausse de son chiffre d'affaires total des services en 2017 et un EBITDA ajusté situé entre 290 et 310 millions d'euros en 2017. Cette prévision est ambitieuse par rapport aux 300,2 millions d'euros réalisés en 2016, en particulier si l'on tient compte des 31,9 millions d'euros d'impact négatif du règlement européen sur l'itinérance en 2017. Orange Belgium

prévoit en outre un niveau d'investissement, hors investissements liés à l'essor de la base clients Orange Internet + TV, relativement stable par rapport à 2016. Cette prévision inclut les investissements supplémentaires prévus dans le cadre de l'accord conclu avec la Région wallonne.

8. Calendrier financier

3 avril 2017	Début de la période de blackout
20 avril 2017	Résultats financiers T1 2017 (7h00) – Communiqué de presse
20 avril 2017	Résultats financiers T1 2017 (10h00) – Conférence téléphonique
3 mai 2017	Assemblée générale des actionnaires
3 juillet 2017	Début de la période de blackout
26 juillet 2017	Résultats financiers T2 2017 (7h00) – Communiqué de presse
26 juillet 2017	Résultats financiers T2 2017 (14h00) – Conférence téléphonique/webcast
2 octobre 2017	Début de la période de blackout
23 octobre 2017	Résultats financiers T3 2017 (7h00) – Communiqué de presse
23 octobre 2017	Résultats financiers T3 2017 (10h00) – Conférence téléphonique

Agenda préliminaire encore susceptible de changer.

9. Conférence téléphonique & webcast

Date:	9 février 2017
Heure:	14h00 (CET), 13h00 (UK), 8h00 (US/NY)
Conférence téléphonique:	https://corporate.orange.be/fr/informations-financières

Veillez à vous connecter dix minutes avant le début de la conférence téléphonique et du webcast.

10. Actions

Les volumes des transactions et cours de clôture se basent sur les transactions effectuées sur NYSE Euronext Bruxelles.

	2016	2015	T4 2016	T4 2015
Transactions				
Cours de clôture moyen (€)	20,23	19,04	19,96	20,94
Volume quotidien moyen	75 320	130 607	75 333	106 447
Valeur quotidienne moyenne (€)	1 515 010	2 449 134	1 513 240	2 230 199
Actions et capitalisation				
Nombre total d'actions	60 014 414	60 014 414	60 014 414	60 014 414
Actions propres	14 069	0	14 069	0
Actions en circulation	60 014 414	60 014 414	60 014 414	60 014 414
Cours de clôture (€)	19,85	22,33	19,85	22,33
Capitalisation boursière (€)	1 191 586 190	1 340 121 865	1 191 586 190	1 340 121 865

11. Données trimestrielles

		T4 2016	T3 2016	T2 2016	T1 2016	T4 2015	T3 2015	T2 2015	T1 2015
--	--	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

GROUPE ORANGE BELGIUM

Services mobiles

Clients mobiles 'retail' (hors MVNO)	en milliers	3 955,8	3 925,0	3 927,8	3 909,1	4 032,9	3 973,5	3 950,1	3 890,7
Clients mobiles (hors M2M)	en milliers	3 076,1	3 095,9	3 126,1	3 131,8	3 139,1	3 129,1	3 130,4	3 118,4
Postpayés	en milliers	2 345,0	2 334,8	2 330,0	2 311,1	2 300,1	2 268,0	2 258,3	2 246,3
Prépayés	en milliers	731,2	761,1	796,1	820,7	839,0	861,2	872,1	872,1
Cartes SIM M2M	en milliers	879,6	829,1	801,8	777,3	893,8	844,4	819,6	772,3
Clients MVNO	en milliers	2 042,9	1 992,1	1 909,3	1 818,7	1 786,7	1 698,7	1 992,4	1 711,9

Services fixes

Clients fixes haut débit et télévision	en milliers	59,9	43,2	36,7	33,9	32,1	31,8	34,6	35,9
Lignes fixes	en milliers	158,6	159,4	165,6	171,0	195,1	196,0	199,4	205,3

Belgique

Mobile services

Clients mobiles 'retail' (hors MVNO)	en milliers	3 796,5	3 770,5	3 779,7	3 766,6	3 893,0	3 839,0	3 818,4	3 762,3
Clients mobiles (hors M2M)	en milliers	2 970,8	2 991,8	3 023,4	3 029,7	3 037,8	3 030,7	3 032,8	3 022,5
Postpayés	en milliers	2 247,6	2 238,3	2 234,8	2 217,0	2 208,5	2 180,9	2 172,6	2 163,3
Prépayés	en milliers	723,1	753,5	788,6	812,7	829,2	849,8	860,1	859,2
ARPU mixte mobile, moyenne lissée annuelle (roaming visiteurs incl.)	en €/mois	24,5	24,3	24,2	24,0	23,9	23,9	23,6	23,7
ARPU postpayé, moyenne lissée annuelle (roaming visiteurs incl.)	en €/mois	29,0	28,8	28,8	28,7	28,5	28,3	27,9	27,8
ARPU prépayé, moyenne lissée annuelle (roaming visiteurs incl.)	en €/mois	11,8	11,9	11,9	12,0	12,2	12,7	13,3	13,8
Cartes SIM M2M	en milliers	825,7	778,7	756,4	737,0	855,3	808,3	785,7	739,8
Clients MVNO	en milliers	2 040,7	1 990,0	1 907,3	1 816,6	1 784,6	1 696,6	1 990,4	1 710,0

Services fixes

Clients fixes haut débit et télévision	en milliers	50,3	34,2	28,0	25,9	24,8	25,3	28,3	29,9
dont câble	en milliers	33,4	17,6	10,5	5,3	2,3	0,8	0,6	0,3
Lignes fixes	en milliers	157,9	158,5	164,7	169,9	193,9	195,5	198,1	203,6

Luxembourg

Mobile services

Clients mobiles 'retail' (hors MVNO)	en milliers	159,3	154,5	148,1	142,4	139,9	134,5	131,6	128,4
Clients mobiles (hors M2M)	en milliers	105,4	104,1	102,7	102,1	101,4	98,4	97,7	95,9
Postpayés	en milliers	97,3	96,6	95,2	94,1	91,6	87,0	85,7	83,0
Prépayés	en milliers	8,0	7,5	7,5	8,0	9,7	11,4	12,0	12,9
ARPU mixte mobile, moyenne lissée annuelle (roaming visiteurs incl.)	en €/mois	35,2	35,5	36,4	37,2	37,9	38,1	38,3	38,8
Cartes SIM M2M	en milliers	53,9	50,4	45,4	40,3	38,5	36,1	34,0	32,6
Clients MVNO	en milliers	2,2	2,1	2,1	2,1	2,1	2,0	2,0	2,0

Services fixes

Clients fixes haut débit et télévision	en milliers	9,6	9,1	8,6	8,0	7,3	6,5	6,4	6,0
Lignes fixes	en milliers	0,7	0,9	0,9	1,1	1,2	0,5	1,3	1,7

GRUPE ORANGE BELGIUM – Chiffres-clés financiers

Total du chiffre d'affaires des services	en mio d'€	277,7	275,3	267,9	272,4	271,9	276,8	268,9	268,2
Chiffre d'affaires des services mobiles	en mio d'€	258,5	257,6	250,1	254,3	253,3	257,7	248,0	247,2
Chiffre d'affaires des services fixes	en mio d'€	19,2	17,7	17,8	18,1	18,6	19,1	20,9	21,0
EBITDA ajusté	en mio d'€	78,5	92,2	91,1	53,8	47,9	86,0	72,2	69,9
% du chiffre d'affaires des services		28,3%	33,5%	34,0%	19,8%	17,6%	31,1%	26,9%	26,0%
EBITDA présenté	en mio d'€	79,9	91,7	91,7	53,7	96,8	84,2	71,5	68,8
% du chiffre d'affaires des services		28,8%	33,3%	34,2%	19,7%	35,6%	30,4%	26,6%	25,7%
CAPEX	en mio d'€	71,3	34,2	37,8	24,3	81,1	42,8	42,5	26,8
% du chiffre d'affaires des services		25,7%	12,4%	14,1%	8,9%	29,8%	15,5%	15,8%	10,0%
Cash-flow opérationnel	en mio d'€	8,6	57,5	53,9	29,4	15,7	41,4	29,0	42,1
% du chiffre d'affaires des services		3,1%	20,9%	20,1%	10,8%	5,8%	15,0%	10,8%	15,7%
Endettement financier net	en mio d'€	338,0	315,2	369,9	418,1	407,5	457,0	499,8	518,5
Endettement financier net / EBITDA présenté		1,1	0,9	1,1	1,4	1,3	1,7	1,9	2,0

12. Etats financiers résumés et consolidés

12.1 Etat résumé du résultat global consolidé

en millions d'EUR

	31.12.2016	31.12.2015
Chiffre d'affaires des services mobiles	1 020,5	1 006,2
Chiffre d'affaires des services fixes	72,8	79,6
Autres revenus	26,8	21,5
Vente d'équipement mobile	121,6	128,0
Total du chiffre d'affaires	1 241,6	1 235,4
Achat de matériel	-190,7	-185,6
Autre coûts directs	-339,7	-358,8
Coûts directs	-530,4	-544,4
Charges de personnel	-130,6	-133,9
Dépenses commerciales	-52,8	-41,3
Autres dépenses IT et réseau	-93,5	-100,7
Frais immobiliers	-55,3	-53,7
Frais généraux	-58,7	-57,5
Autre produits indirects	24,3	21,6
Autres coûts indirects	-29,0	-49,5
Coûts indirects	-264,9	-281,1
EBITDA ajusté	315,7	276,0
Ajustements	1,4	45,3
dont autres coûts de restructuration*	-15,7	-8,7
dont autre résultat d'exploitation	17,1	54,0
EBITDA présenté	317,1	321,3
Dotations aux amortissements	-210,3	-202,2
Résultat des entités mises en équivalence	0,4	-0,1
EBIT	107,2	119,1
Résultat financier	-6,5	-6,7
Charges financières	-6,5	-6,7
Revenus financiers	0,0	0,0
Impôts	-24,1	-35,8
Résultat des activités poursuivies et de la période **	76,6	76,6
Part du groupe dans le résultat de la période	76,6	76,6
ETAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ		
Résultat des activités poursuivies et de la période	76,6	76,6
Autres éléments du résultat global (couverture de flux de trésorerie)	-1,3	-2,0
Résultat global de l'ensemble consolidé	75,3	74,6
Part du groupe dans le résultat global consolidé de la période	75,3	74,6
Résultat de base par action (en EUR)	1,28	1,28
Nombre moyen pondéré des actions ordinaires	60 014 414	60 014 414
Résultat dilué par action (en EUR)	1,28	1,28
Nombre moyen pondéré dilué des actions ordinaires	60 014 414	60 014 414

* Les coûts de restructuration comprennent les coûts de résiliation de contrats et les coûts de licenciement.

** En l'absence d'activités abandonnées, le résultat de la période correspond au résultat des activités poursuivies.

12.2 Situation financière résumée et consolidée

	en millions d'EUR	
	31.12.2016	31.12.2015
ACTIF		
Ecart d'acquisition	80,1	80,1
Autres immobilisations incorporelles	320,8	347,4
Immobilisations corporelles	830,0	840,4
Titres mis en équivalence	3,7	3,2
Actifs financiers non courants	2,0	0,7
Autres actifs non courants	0,3	0,3
Impôts différés actifs	12,3	8,4
Total de l'actif non courant	1 249,1	1 280,5
Stocks	30,6	21,5
Créances clients	175,7	184,4
Actifs financiers courants	0,5	1,1
Dérivés actifs courants	3,1	2,2
Autres actifs courants	1,0	0,6
Impôts et taxes d'exploitation	0,7	0,8
Charges constatées d'avance	12,1	16,6
Disponibilités et quasi-disponibilités	51,4	9,7
Total de l'actif courant	275,1	236,9
Total de l'actif	1 524,2	1 517,4
PASSIF		
Capital social	131,7	131,7
Réserve légale	13,2	13,2
Réserves (hors réserve légale)	387,8	312,2
Actions propres	-0,3	0,0
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société-mère	532,4	457,1
Total des capitaux propres	532,4	457,1
Passifs financiers non courants	389,0	409,0
Dérivés passifs non courants	4,7	0,0
Avantages du personnel non courants	0,6	0,0
Provisions pour démantèlement non courantes	65,6	60,1
Provisions pour restructuration non courantes	0,0	2,1
Autres passifs non courants	3,8	10,8
Impôts différés passifs	1,7	2,0
Total du passif non courant	465,4	484,1
Passifs financiers courants	0,2	8,2
Dérivés passifs courants	3,1	4,2
Dettes fournisseurs d'immobilisations courantes	68,8	128,8
Dettes fournisseurs	167,7	169,8
Avantages du personnel courants	31,8	36,5
Provisions pour démantèlement courantes	1,0	0,9
Provisions pour restructuration courantes	16,8	0,0
Autres passifs courants	11,4	10,2
Impôts et taxes d'exploitation	110,0	114,2
Impôt sur les sociétés	56,9	42,9
Produits constatés d'avance	58,7	60,5
Total du passif courant	526,4	576,2
Total du passif	1 524,2	1 517,4

12.3 Tableau résumé et consolidé des flux de trésorerie

en millions d'EUR

	31.12.2016	31.12.2015
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net de l'ensemble consolidé	76,6	76,6
Eléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie		
Impôts et taxes d'exploitation	18,2	38,8
Dotations aux amortissements	210,3	202,2
Dotations (reprises) des provisions	-7,8	-0,7
Résultat des entités mises en équivalence	-0,4	0,1
Ecart de change nets et instruments dérivés opérationnels	-0,3	0,9
Résultat financier	6,5	6,7
Impôt sur les sociétés	24,1	35,8
Rémunération en actions	0,3	0,0
Variation du besoin en fonds de roulement		
Diminution (augmentation) des stocks bruts	-8,4	-2,0
Diminution (augmentation) des créances clients brutes	32,7	9,2
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs	0,5	13,2
Variation des autres éléments d'actif et de passif	-12,9	-5,5
Autres décaissements nets		
Impôts et taxes d'exploitation décaissés	-22,2	-16,6
Intérêts décaissés nets et effet taux des dérivés net	-5,4	-6,5
Impôt sur les sociétés décaissé	-12,8	-10,3
Flux net de trésorerie généré par l'activité	298,9	341,8
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisitions (cessions) d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-167,6	-269,3
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs d'immobilisations	-60,1	57,9
Cash-flow organique*	71,2	130,5
Investissements dans les sociétés en intégration globale nets de la trésorerie acquise	-2,1	-3,6
Diminution (augmentation) des placements et autres actifs financiers	1,1	9,4
Flux net de trésorerie affecté aux opérations d'investissement	-228,7	-205,6
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Emissions d'emprunts non courants	0,0	540,0
Remboursements d'emprunts non courants	-19,9	-675,0
Augmentation (diminution) des découverts bancaires et des emprunts à court terme	-8,2	2,3
Rachat d'actions propres	-0,3	0,0
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-28,4	-132,6
Variation nette des disponibilités et quasi-disponibilités	41,7	3,6
Disponibilités et quasi-disponibilités à l'ouverture	9,7	6,1
dont disponibilités des activités poursuivies	3,2	3,0
dont quasi-disponibilités des activités poursuivies	6,5	3,1
Variation monétaire des disponibilités et quasi-disponibilités	41,7	3,6
Disponibilités et quasi-disponibilités à la clôture	51,4	9,7
dont disponibilités des activités poursuivies	4,1	3,2
dont quasi-disponibilités des activités poursuivies	47,3	6,5

(*) Flux de trésorerie généré par l'activité, diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et augmenté des produits de cession d'actifs corporels et incorporels.

12.4 Etat résumé et consolidé des variations des capitaux propres

en millions d'EUR

	Capital social	Réserve légale	Bénéfice reporté	Actions propres	Total des capitaux propres
Solde au 1er janvier 2016	131,7	13,2	312,2		457,1
Résultat des activités poursuivies et de la période			76,6		76,6
Autres éléments du résultat global			-1,3		-1,3
Résultat global de l'ensemble consolidé			75,3		75,3
Autres			0,3		0,3
Actions propres				-0,3	-0,3
Solde au 31 décembre 2016	131,7	13,2	387,8	-0,3	532,4

en millions d'EUR

	Capital social	Réserve légale	Bénéfice reporté	Actions propres	Total des capitaux propres
Solde au 1er janvier 2015	131,7	13,2	238,7		383,7
Impact de la norme IAS 8 sur les cartes SIM			-1,1		-1,1
Résultat des activités poursuivies et de la période			76,6		76,6
Autres éléments du résultat global			-2,0		-2,0
Résultat global de l'ensemble consolidé			74,6		74,6
Solde au 31 décembre 2015	131,7	13,2	312,2		457,1

12.5 Information sectorielle

en millions d'EUR

31.12.2016	Belgique	Luxembourg	Elimination interco	Groupe Orange Belgium
Chiffre d'affaires des services mobiles	980,3	44,3	-4,1	1 020,5
Chiffre d'affaires des services fixes	68,4	4,4	0,0	72,8
Autres revenus	25,5	1,4	0,0	26,8
Vente d'équipement mobile	121,9	11,6	-12,0	121,6
Total du chiffre d'affaires	1 196,1	61,6	-16,1	1 241,6
Coûts directs	-513,1	-33,0	15,7	-530,4
Charges de personnel	-121,1	-9,6	0,0	-130,6
Coûts indirects	-251,2	-14,1	0,4	-264,9
EBITDA ajusté	310,7	5,0	0,0	315,7
EBITDA présenté	312,1	5,0	0,0	317,1

en millions d'EUR

31.12.2015	Belgique	Luxembourg	Elimination interco	Groupe Orange Belgium
Chiffre d'affaires des services mobiles	963,6	44,8	-2,2	1 006,2
Chiffre d'affaires des services fixes	76,5	3,1	0,0	79,6
Autres revenus	21,4	0,2	-0,1	21,5
Vente d'équipement mobile	126,6	16,6	-15,2	128,0
Total du chiffre d'affaires	1 188,1	64,8	-17,5	1 235,4
Coûts directs	-525,7	-36,4	17,6	-544,4
Charges de personnel	-124,2	-9,7	0,0	-133,9
Coûts indirects	-266,5	-14,5	-0,1	-281,1
EBITDA ajusté	271,8	4,2	0,0	276,0
EBITDA présenté	317,1	4,2	0,0	321,3

13. Travaux du commissaire

Le commissaire a confirmé que ses travaux de révision des comptes consolidés sont terminés quant au fond et n'ont pas révélé de correction significative qui devrait être apportée aux données comptables reprises dans le communiqué.

14. Déclaration des personnes responsables

Nous soussignés Michaël Trabbia, CEO, et Arnaud Castille, CFO, déclarons qu'à notre connaissance:

a) le jeu d'états financiers résumés, établi conformément aux normes comptables applicables, donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation;

b) le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.



Michaël Trabbia
CEO



Arnaud Castille
CFO

15. Glossaire

Base clients (hors MVNO)	Nombre de clients détenteurs d'une carte SIM active, incluant les entreprises, Internet Everywhere et M2M.
Postpayé (hors M2M)	Client avec lequel Orange Belgium a un accord contractuel officiel et qui est facturé sur base mensuelle pour les accès et les utilisations additionnelles des services voix et données.
Prépayé (hors M2M)	Client qui a signé un contrat avec Orange Belgium et qui paie en avance toute utilisation voix ou données en achetant des recharges dans des points de vente par exemple.
M2M/IoT (Machine to Machine/Internet of Things)	Echange d'informations entre des machines, établi entre un système de contrôle central (serveur) et tout type d'équipement, via un ou plusieurs réseaux de communication.
Clients MVNO (Mobile Virtual Network Operator)	Clients d'un opérateur de réseau mobile virtuel hébergés sur le réseau Orange Belgium.
ARPU (moyenne lissée des 12 mois précédents)	Le revenu mensuel moyen par client (ARPU) est calculé en divisant le chiffre d'affaires des services voix et non-voix mobiles (sortants et entrants) et du roaming visiteurs, généré au cours des douze derniers mois, hors clients 'machine to machine, par la moyenne pondérée du nombre de clients sur la même période, hors clients 'machine to machine'. La moyenne pondérée du nombre de clients est la moyenne des moyennes mensuelles au cours de la période considérée. La moyenne mensuelle est la moyenne arithmétique du nombre de clients en début et en fin de mois. L'ARPU mobile est exprimé en chiffre d'affaires mensuel par client.
Ajustements	Coûts de restructuration/licenciement liés au personnel et autres coûts de restructuration, dépenses nettes liées à divers litiges,...
EBITDA présenté / EBITDA ajusté	L'EBITDA présenté correspond au revenu opérationnel avant amortissements, avant pertes de valeur du goodwill et des immobilisations corporelles, et avant quote-part dans le profit/la perte des sociétés associées. L'EBITDA ajusté correspond à l'EBITDA ajusté quant aux éléments exceptionnels.
Chiffre d'affaires par activité	Chiffre d'affaires du groupe réparti entre services mobiles, services fixes, vente d'équipement mobile et autres revenus.
Chiffre d'affaires des services mobiles	Revenus facturés aux clients, revenus entrants, roaming des visiteurs, interconnexion mobile domestique (partage des réseaux et accord de roaming domestique), machine-to-machine et MVNO.
Chiffre d'affaires des services fixes	Sont inclus i) l'accès à bande étroite sur réseau fixe, hors vente et location d'équipement, ii) l'accès à large bande sur réseau fixe, iii) l'infrastructure & les réseaux de données, et les services globaux, iv) les services 'carriers' fixes.
Vente d'équipement mobile	Inclut la vente d'équipement subventionné ou non. Les ventes d'accessoires en sont exclues, conformément à de futures normes IFRS qui imposeront de ne présenter que le chiffre d'affaires provenant de la vente d'équipement directement lié au service.
Autres revenus	Sont inclus i) la vente et la location d'équipement fixe, ii) la vente d'accessoires mobiles, et iii) les autres revenus.
Cash-flow opérationnel	EBITDA présenté – investissements nets.

Cash-flow organique

Flux de trésorerie généré par l'activité, diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et augmenté des produits de cession d'actifs corporels et incorporels.

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation n'a pas été modifié depuis le 31 décembre 2015 et englobe Orange Belgium S.A. (100 %), Orange Communications Luxembourg S.A. (100 %), Smart Services Network S.A. (100 %), IRISnet S.C.R.L. (comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence – 28,16 %), Walcom S.A. (100 %) et Co.Station Brussels (comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence – 20 %).

A propos d'Orange Belgium

Orange Belgium est l'un des principaux opérateurs de télécommunications sur le marché belge, avec plus de 3 millions de clients, et luxembourgeois, via sa filiale Orange Luxembourg.

En tant qu'acteur convergent, il fournit des services de télécommunications mobiles, d'internet et de télévision aux particuliers et des services mobiles et fixes innovants aux entreprises. Notre réseau mobile ultra-performant dispose des technologies 2G, 3G, 4G et 4G+ et fait l'objet d'investissements permanents.

Orange Belgium est une filiale du Groupe Orange, l'un des principaux opérateurs européens et africains du mobile et de l'accès internet ADSL et l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises.

Orange Belgium est coté à la bourse de Bruxelles (OBEL).

Plus d'informations sur corporate.orange.be, www.orange.be ou suivez-nous sur Twitter : [@pressOrangeBe](https://twitter.com/pressOrangeBe).

Relations investisseurs :

Siddy Jobe – ir@orange.be - +32(0)2 745 80 92

Contact presse : press@orange.be

Annelore Marynissen – annelore.marynissen@orange.com - +32 (0) 479 01 60 58

Jean-Pascal Bouillon – jean-pascal.bouillon@orange.com – +32 (0) 473 94 87 31